



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION - RENNES MÉTROPOLE**

Poste comptable de RENNES (Trésorerie Principale Municipale)

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION  
INTERCOMMUNALE**

Vote par nature

**Services publics locaux  
Industriels et Commerciaux (M4)**

**BUDGET PRIMITIF**

**Budget annexe "Production énergie  
photovoltaïque"**

**ANNÉE 2014**

**Tome 3**

## SOMMAIRE

**Pages**

	<b>I - Informations générales</b>
66	Modalités de vote du budget

	<b>II - Présentation générale du budget</b>
67	A1 - Vue d'ensemble - Sections
68	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
69	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
70	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
71	B2 - Balance générale du budget - Recettes

	<b>III - Vote du budget</b>
72-73	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles
74	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles
75-76	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
77	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
78	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

	<b>IV - Annexes</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
80	A1.1 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
81	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
82-83	A1.3 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
84	A1.4 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
85-86	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
87	A1.6 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	X	
88	A1.7 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
89	A1.8 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
90	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
91	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
91	A3.2 - Etalement des provisions	X	
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)	X	
	B1.2 - Calcul du ratio de d'endettement	X	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1.1 - Etat du personnel		X
	C1-2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
94	Echéancier d'amortissement des emprunts garantis	X	
95	<b>D - Arrêté et signatures</b>		

(1)Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49. (2)Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics. (3)Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- ~~avec ou~~ sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ~~ou cumulé~~ – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	8 800.00	8 800.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		8 800.00	8 800.00

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 000.00	6 000.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		6 000.00	6 000.00

<b>TOTAL</b>		
TOTAL DU BUDGET	14 800.00	14 800.00

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 600.00	1 600.00	1 600.00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>			1 600.00	1 600.00	1 600.00
66	CHARGES FINANCIERES		1 200.00	1 200.00	1 200.00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>			2 800.00	2 800.00	2 800.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		900.00	900.00	900.00
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		5 100.00	5 100.00	5 100.00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>			6 000.00	6 000.00	6 000.00
<b>TOTAL</b>			8 800.00	8 800.00	8 800.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	8 800.00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES		8 800.00	8 800.00	8 800.00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>			8 800.00	8 800.00	8 800.00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>			8 800.00	8 800.00	8 800.00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>					
<b>TOTAL</b>			8 800.00	8 800.00	8 800.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	8 800.00

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 000.00
---	----------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		6 000.00	6 000.00	6 000.00
<b>Total des dépenses financières</b>			6 000.00	6 000.00	6 000.00
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>			6 000.00	6 000.00	6 000.00

<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>					
--	--	--	--	--	--

<b>TOTAL</b>		6 000.00	6 000.00	6 000.00
--------------	--	----------	----------	----------

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	6 000.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		900.00	900.00	900.00
040	<i>OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</i>		5 100.00	5 100.00	5 100.00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>			6 000.00	6 000.00	6 000.00

<b>TOTAL</b>		6 000.00	6 000.00	6 000.00
--------------	--	----------	----------	----------

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	6 000.00

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION	6 000.00
--	----------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 600.00		1 600.00
66	CHARGES FINANCIERES	1 200.00		1 200.00
68	<i>Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.</i>		<i>5 100.00</i>	<i>5 100.00</i>
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>		<i>900.00</i>	<i>900.00</i>
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>2 800.00</b>	<b>6 000.00</b>	<b>8 800.00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>8 800.00</b>
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	6 000.00		6 000.00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>6 000.00</b>		<b>6 000.00</b>

+

<b>D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 000.00</b>
---	-----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	8 800.00		8 800.00
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	8 800.00		8 800.00

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	8 800.00
---	----------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
<b>28 021</b>	<b>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</b> <i>Virement de la section d'exploitation</i>		5 100.00 900.00	5 100.00 900.00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>		6 000.00	6 000.00

+

<b>R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 106</b>	
----------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	6 000.00
---	----------



**SECTION D'EXPLOITATION**

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>		<b>1 600.00</b>	<b>1 600.00</b>
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS		1 600.00	1 600.00
6156	ENTRETIEN ET REPARATIONS MAINTENANCE		400.00	400.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS		1 200.00	1 200.00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65</b>			<b>1 600.00</b>	<b>1 600.00</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>		<b>1 200.00</b>	<b>1 200.00</b>
- 66 -	CHARGES FINANCIERES		1 200.00	1 200.00
	CHARGES D'INTERETS			
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES		1 100.00	1 100.00
66112	INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE		100.00	100.00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+69+022</b>			<b>2 800.00</b>	<b>2 800.00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		900.00	900.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		900.00	900.00
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		5 100.00	5 100.00
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		5 100.00	5 100.00
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES D'EXPLOIT DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES		5 100.00	5 100.00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			<b>6 000.00</b>	<b>6 000.00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>			<b>6 000.00</b>	<b>6 000.00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>			<b>8 800.00</b>	<b>8 800.00</b>
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)</b>				<b>8 800.00</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES		8 800.00	8 800.00
- 70 - 701	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES VENTES DE PRODUITS FINIS ET INTERMEDIAIRES		8 800.00 8 800.00	8 800.00 8 800.00
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013</b>			<b>8 800.00</b>	<b>8 800.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78</b>			<b>8 800.00</b>	<b>8 800.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>			<b>8 800.00</b>	<b>8 800.00</b>
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)</b>				<b>8 800.00</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		6 000.00	6 000.00
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		6 000.00	6 000.00
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO		6 000.00	6 000.00
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>			<b>6 000.00</b>	<b>6 000.00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>			<b>6 000.00</b>	<b>6 000.00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
<i>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</i>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>			<b>6 000.00</b>	<b>6 000.00</b>
RESTES A REALISER N-1				
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)</b>				<b>6 000.00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		900.00	900.00
021	<b>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		900.00	900.00
040	<b>OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>		5 100.00	5 100.00
- 28 -	<b>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</b>		5 100.00	5 100.00
	<b>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
28135	<b>CONSTRUCTIONS</b>			
	<b>INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS</b>		5 100.00	5 100.00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>			<b>6 000.00</b>	<b>6 000.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>6 000.00</b>	<b>6 000.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>			<b>6 000.00</b>	<b>6 000.00</b>
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				
<b>R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)</b>				<b>6 000.00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N°:... (1)**

LIBELLE :...

**POUR VOTE (Chapitre)**

**OU**

**POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
<b>DEPENSES</b>			<b>a</b>		<b>b</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

<b>Besoin de financement = (a+b) — (c+d)</b>	
<b>Excédent de financement = (c+d) — (a+b)</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération. et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

# ANNEXES



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1 - AUTRES DETTES**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

(arrêté à situation du 31 octobre 2013)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
<b>TOTAL</b> (.....)			
	<b>NEANT</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A1.2</b>
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	

**A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX  
(arrêté à situation du 31 octobre 2013)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (1)	Organisme prêteur ou chef de file (A)	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée résiduelle du contrat (en années)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de capital restant dû
N° contrat														
Banque	RM	Logiciel Dette												
<b>Emprunts à tx fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A</b>														
En cours d'enregistrement	14002 EQUPTS PHOTOVOLT. MAISON DU LIVRE (reprise)		42 000,00	42 000,00	1	7,00	Pas de période bonifiée	2,67	2,67	2 700,00	-	2,67	1 061,33	-
<b>TOTAL A</b>			<b>42 000,00</b>	<b>42 000,00</b>						<b>2 700,00</b>			<b>1 061,33</b>	<b>0,00</b>
<b>Barrière simple B</b>														
<b>TOTAL B</b>			<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Option d'échange C</b>														
<b>TOTAL C</b>			<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>														
<b>TOTAL D</b>			<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 ou multiplicateur jusqu'à 5 E</b>														
<b>TOTAL E</b>			<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres type de structure F</b>														
<b>TOTAL F</b>			<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>42 000,00</b>							<b>2 700,00</b>			<b>1 061,33</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartition des emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) au 01/01/2014 en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indication séparée sur 2 lignes de la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indication séparée sur deux lignes de la part du capital restant dû couvert et la part non couverte

(4) Classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) / 1 : indice en euros / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euros / 6 : autres indices

(5) Taux hors opération de couverture. Indication du montant, de l'index ou de la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

(6) Taux hors opération de couverture. Indication du montant, de l'index ou de la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

(7) Coût de sortie (arrondi au millier d'euros) : montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2014 incluant les pénalités éventuelles de remboursement anticipé

(8) Montant, index ou formule

(9) Niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indication du niveau du taux à la date de vote du budget

(10) Intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

(11) Intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778

(A) BCME (Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**  
(arrêté à situation du 31 octobre 2013)

Nature / N° de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
		de signature	Dates		Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remb. Anticipé partiel O/N	
			d'émission ou de mobilisation (1)	du premier remboursement				Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
Banque   RM   Logiciel Dette															
<b>163 Emprunts obligataires</b>					0,00										
<b>164 Emprunts auprès d'établissements de crédit</b>					42 000,00										
1641 Emprunts en euros En cours d'enregistrement   14002 EQUPTS PHOTOVOLT. MAISON DU LIVRE (reprise)	BCME		01/01/2014 (*1)	30/03/2014	42 000,00	F	-	2,67	2,70	-	T	C	O	A1	
1643 Emprunts en devises					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie					0,00										
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus</b>					0,00										
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières</b>					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP															
1678 Autres emprunts et dettes															
<b>168 Emprunts et dettes assimilées</b>					0,00										
1681 Autres emprunts															
1682 Bons à MT négociables															
1687 Autres dettes (total)															
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>42 000,00</b>										

(1) En cas de plusieurs mobilisations, indication de la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe / V : variable simple / C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Type d'index (Ex : Eur3M)

(5) Taux initial du contrat

(6) Périodicité des remboursements : A : annuelle / T : trimestrielle / M : mensuelle / BM : bimestrielle / S : semestrielle / X : autre

(7) C : amortissement constant / P : amortissement progressif / F : in fine / X : autres (à préciser)

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine (cf classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2013 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

(\*1) Date d'effet de reprise des contrats de prêts

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (SUITE)</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**  
**(Etat arrêté à situation du 31 octobre 2013)**

Nature / N° de contrat			Emprunts et dettes au 01/01/2014											
			Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)						Capital	Charges d'intérêts (8)					
banque	RM	Log. Dette												
<b>163 Emprunts obligataires (total)</b>						<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (total)</b>						<b>42 000,00</b>				<b>2 700,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>1 061,33</b>	<b>0,00</b>	
<b>1641 Emprunts en euros</b>						<b>42 000,00</b>				<b>2 700,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>1 061,33</b>	<b>0,00</b>	
En cours d'enregistrement		14002 EQUPTS PHOTOVOLT. MAISON DU LIVRE (reprise)	N	-	A-1	42 000,00	7,00	F	-	2,67	2 700,00	6 000,00	1 061,33	
<b>1643 Emprunts en devises</b>						<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (1)</b>						<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (total)</b>						<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)</b>						<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (total)</b>						<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à MT négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>42 000,00</b>					<b>2 700,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>1 061,33</b>	<b>0,00</b>

(1) Pour les emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, compléter le tableau "détail des opérations de couverture"

(3) Catégorie d'emprunt (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer les catégorie d'emprunt (ex : A-1; C-3)

(4) F : fixe ; V : Variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(5) Mention de ou des index utilisés sur l'année

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget

(7) Coût de sortie (arrondi au millier d'euros) : montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2014

(8) Intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT</b>	<b>A1.4</b>

**A1.4 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT (1)**

(arrêté à situation du 31 octobre 2013)

Emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (5)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		I.C.N.E de l'exercice
	Année	Profil (4)						Type de Taux (6)	Index (7)	Taux actuariel (8)	Type de Taux (6)	Index (7)	Niveau de taux (9)		en intérêts (10)	capital	
Banque   RM   Logiciel Dette																	
<b>Total des dépenses au c/166</b>																	
<b>Refinancement de dette (2)</b>																	
<b>Total recettes au c/166</b>																	
<b>Refinancement de dette (3)</b>																	

NEANT

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées

(2) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts de refinancement

(4) C (Amortissement constant) / P (Amortissement progressif) / F (in fine) / X (autres)

(5) A (annuelle) / T (Trimestrielle) / M (mensuelle) / B (Bimestrielle) / S (Semestrielle) / X (Autre)

(6) Type de taux : F (Fixe) / V (Variable simple) / C (Complexe : c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(7) Type d'index (ex : Euribor 3 M)

(8) Taux annuel, tous frais compris

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indication du niveau à la date de vote du budget

(10) Intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE  
(arrêté à situation du 31 octobre 2013)**

Emprunts couverts (1)			Emprunt couvert				Instrument de couverture												
N° contrat			Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2014	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) (2)	Organisme co-contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument		Dates de règlement	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
Banque	RM	Logiciel Dette												Type de taux (5)	Index de référence (2)			Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>																			
<b>Taux variable simple (total)</b>																			
<b>Taux complexe (total)</b>																			
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

NEANT

(1) Classement des emprunts selon le type de taux avant opération de couverture

(2) Mention du ou des index

(3) Précision s'il s'agit d'un Swap, d'une option (Cap, Floor, Tunnel, Swaption)

(4) Pour chaque emprunt, indication du montant couvert au 01/01/2014

(5) Indication de la nature du taux : F : fixe / V : variable simple / C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (SUITE)</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (SUITE)**

Emprunts couverts			Effet de l'instrument de couverture					
			Niveau de taux après couverture (1)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
N° contrat			Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Banque	RM	Logiciel Dette						
<b>Taux fixe (total)</b>								
<b>Taux variable simple (total)</b>				<b>NEANT</b>				
<b>Taux complexe (total)</b>								
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0</b>	<b>0</b>		

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un swap

(3) Catégorie d'emprunt (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.6</b>

**A1.6 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2014	Montant des tirages 2013	Montant des remboursements 2013		Encours restant dû au 01/01/2014
				Intérêts 6615	Remboursement du tirage	
<b>N° contrat</b>						
<b>Banque</b>	<b>RM</b>					
<b>51921 Avances de trésorerie à la collectivité de rattachement</b>						
<b>51928 Autres avances de trésorerie</b>						
<b>51931 Lignes de trésorerie</b>						
<b>51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
<b>5194 Billets de trésorerie</b>						
<b>5198 Autres crédits de trésorerie</b>						
<b>519 Crédits de trésorerie TOTAL</b>		0				

**NEANT**

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989

(2) Date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.7</b>

**A1.7 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euros et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euros	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	42 000,00					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2014 après opérations de couverture éventuelles



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

Situation arrêtée au 31 octobre 2013

**A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL DE COMMUNAUTE / Catégories de biens amortis	Durée (en année)	Délibération du
	<b>Délibération en préparation</b>		
AMORTISSEMENT LINEAIRE	<p><b>SEUIL UNITAIRE EN DECA DUQUEL LES IMMOBILISATIONS DE PEU DE VALEUR S'AMORTISSENT SUR UN AN (article R.2321-1 du CGCT)</b></p> <p><b>-BIENS ENTRES A L'ACTIF A COMPTER DE 2014</b> Biens d'une valeur inférieure à 1 500 € (TTC ou HT selon gestion en TVA ou pas)</p>		
AMORTISSEMENT LINEAIRE	<p><b>- BIENS ENTRES A L'ACTIF A COMPTER DE 2014</b></p> <p><b><u>Immobilisations incorporelles</u></b></p> <p><b><u>Immobilisations corporelles</u></b></p> <p><b><u>Biens immeubles productifs de revenus non affectés directement ou indirectement à l'usage du public ou à un service public administratif</u></b></p>		
AUTRES METHODES D'AMORTISSEMENT	<p><b><u>Biens transférés à Rennes Métropole (sous forme de mise de mise à disposition)</u></b> Poursuite du plan d'amortissement décidé par la première collectivité (à l'exception des biens qui font l'objet d'une affectation concomitante à un tiers)</p> <p><b><u>Subventions d'équipement versées</u></b></p> <p><b><u>Subventions d'équipement transférables reçues</u></b></p> <p><b><u>Sortie de l'actif des biens acquis par lot : méthode du "coût moyen pondéré"</u></b></p>		
CHARGES A ETALER	<b><u>Domage-ouvrages (nature 616)</u></b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS</b>	<b>A3.1</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.2</b>

**A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/2014	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/2014
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Prov. Pour risques et charges (2)						
Dépréciations (2)						
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Prov. Pour risques et charges (2)						
dépréciation (2)						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI- BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indication de l'objet de la provision (exemples : provisions pour litige au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement....)

**A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/2014	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC	B1.1

**B1.1-ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**  
(Situation arrêtée à date du 31 octobre 2013)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Orga-nisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée rési-duelle	Pério-dicité des rem-bour-sements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Nature de l'em-prunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Année	Profil																
<b>Totaux généraux</b>																	
<b>Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP</b>																	
<b>Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP</b>																	
							<b>NEANT</b>										

(1) C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres

(2) Annuelle, Trimestrielle ou mensuelle

(3) F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables

(4) Indication du type d'index (ex Euribor 3M...)

(5) Taux annuel, tous frais compris

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles.

(7) Taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou des options (O)

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
A) Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	<b>NEANT</b>
B) Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	
C) Annuités nette de la dette de l'exercice (2)	
D) Provisions pour garanties d'emprunt	
<b>I) TOTAL DES ANNUITES D'EMPRUNT GARANTIS DE L'EXERCICE (=A+B+C-D)</b>	<b>0</b>
<b>II) RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>PART DES GARANTIES D'EMPRUNT ACCORDEES AU TITRE DE L'EXERCICE EN % (3) (I/II)</b>	<b>0</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L .2252-2 du CGCT

(2) Cf définition de l'article D.1511-30 du CGCT

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice

**ECHEANCIER D'AMORTISSEMENT DES EMPRUNTS GARANTIS**  
(Situation arrêtée à date du 31 octobre 2013)

<b>Année</b>	<b>Dette en capital à l'origine</b>	<b>Dette en capital au début de l'exercice 2014</b>	<b>Annuités à payer au cours de l'exercice 2014</b>	<b>Dont intérêts</b>	<b>Dont capital</b>
			<b>NEANT</b>		

